



PROJET DE DECLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

-=-=-=-

Par arrêté n° 2022-70 en date du 27 OCTOBRE 2022, le Maire de CABARIOT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant le déclassement d'une partie de la voirie communale dont le plan est annexé au présent avis.

Cette enquête, d'une durée de 16 jours, s'ouvrira à la Mairie de Cabariot. Elle se déroulera **du 12 juin au 27 juin 2023 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

lundi – mercredi – jeudi de 9h à 12h et de 15h à 17h

Mardi de 09h à 12h

Vendredi de 15h à 17h

Monsieur BRAUD Géralde est désigné pour exercer les fonctions de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Cabariot :

Le mercredi 21 juin 2023 de 14h00 à 17h00

Le mardi 27 juin 2023 de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier en mairie et consigner librement ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Les observations pourront également être adressées :

- Par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la Mairie de Cabariot 32 rue des Gabares 17430 CABARIOT ;
- Par messagerie à l'adresse suivante : mairie@cabariot17.fr .

Le Maire,
Christian BRANGER

